Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 029-212901367-20260327-2026011-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOCUNOLÉ

Réf : 2026.011

Le 27 mars 2026 à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de LOCUNOLÉ, dûment convoqué le 23 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace des Moulins, Salle Kerléon, sous la présidence de Marie LE THOËR, membre la plus âgée du conseil municipal.

Présents : Jean-Michel DANIEL, Eric SALAÜN, Charlène LE LIBOUX, Ronan CORBIHAN, Marie LE THOËR, Bernard LAZ, Régine LE GARREC, Christophe ABERT, Véronique GOURIER, Christian COHU, Ludivine TANGUY, Leeann RONDREUX, Corinne COLLET, Grégory LANGELLOTTI, Abdel NJIKAM.

Secrétaire de séance : Leeann RONDREUX.

OBJET : Election du maire

La présidente de l'assemblée invite le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Elle rappelle qu'en application des articles L 2122-1, L 2122-4, L 2122-7 et L 2122- 8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le maire est élu au scrutin secret à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative.
En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le conseil municipal désigne 2 assesseurs : Régine LE GARREC, Grégory LANGELLOTTI.

Appel à candidatures : Jean-Michel DANIEL est candidat.

Sous le contrôle des assesseurs, le secrétaire de séance procède au dépouillement.

1er tour de scrutin :
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris au vote : 0
Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
Nombre de suffrages blancs : 1
Nombre de suffrages exprimés : 14
Majorité absolue : 8

Jean-Michel DANIEL ayant obtenu 14 voix, après avoir déclaré accepter la fonction, est proclamé maire et immédiatement installé.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal,

Fait à Locunolé,
Le Maire,

MAIRIE DE LOCUNOLE (Finistère)